

2LA
SASU au capital de 1000 Euros
5 Rue de l'Avenir 69740 GENAS
SIRET 87881160300025

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi dix août à 9 h, les associés de la SASU 2LA se sont réunis au siège social à l'effet de délibérer sur l'objet suivant :

- Démission de ABAZA LOTFI de ses fonctions de PDG
- Nomination de ABAZA LAZHAR aux fonctions de PDG
- Agrément de la cession de la totalité des actions au profit de ABAZA LAZHAR
- Modification des statuts
- Pouvoir au porteur.

ETAIT PRESENT

Monsieur ABAZA LOTFI titulaire de 100 actions de 10€ soit la totalité du capital.
La société peut délibérer conformément à L'article 19 et la loi des sociétés commerciales.

1^{er} RESOLUTION

La collectivité des actionnaires constate la démission de ABAZA LOTFI lui en donne acte.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} RESOLUTION

La collectivité des actionnaires nomme aux fonctions de PDG Monsieur ABAZA LAZHAR demeurant 12 Allée de Nyons 69190 SAINT-FONS
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} RESOLUTION

La collectivité des actionnaires approuve la cession de la totalité des actions au profit de ABAZA LAZHAR et autorise l'agrément du transfert d'actions

4^{ème} RESOLUTION


La collectivité des actionnaires comme conséquence du transfert de propriété des actions modifie les statuts.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour accomplir les formalités légales

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 10H30

-Nouveau President Bons pour acceptation
de Fonction president

ABAZA LAZHAR

Ancien president L. A

ABAZA LOTFI